



## KB659.26/KB659.27

### Préconisations de montage/démontage

**CITROËN :** Jumper (I, II, III), Relay (II, III)  
**FIAT :** Ducato (I, II)  
**PEUGEOT :** Boxer (I, II, III)

**Référence OE**  
1610531680  
5031-78  
9405031789

#### KIT NTN-SNR KB659.26



#### KIT NTN-SNR KB659.27



## PROBLÈMES RENCONTRÉS

### DÉFAILLANCE PRÉMATURÉE DE LA BUTÉE

#### Cause probable

##### Un mauvais montage du kit.

La défaillance est liée à une entrée de pollution ; il est important de bien changer toutes les pièces et surtout de suivre correctement les instructions de remontage.

Cette défaillance est la conséquence d'un montage à l'envers des deux butées et des deux joints (voir procédure de montage).



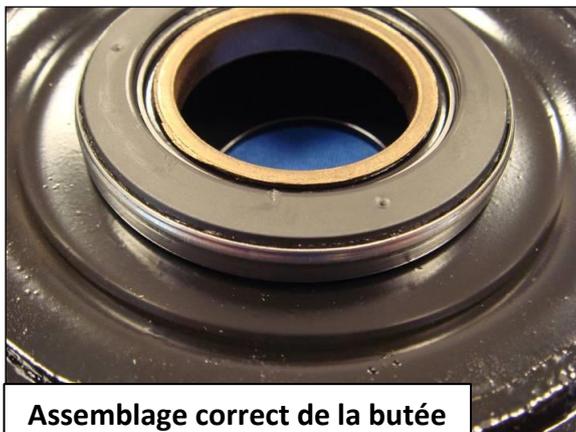
#### CONSEILS

- Respecter le sens de la butée : face noire de la butée côté bloc filtrant.
- Respecter le sens de montage du joint : lèvre d'étanchéité côté bloc filtrant
- Veiller à ne pas déformer les joints au montage et de ne pas graisser exagérément les deux ensembles.

## INSTRUCTION DE MONTAGE DU KIT



**Respecter le sens de montage de la butée : face métallique non visible**



Assemblage correct de la butée



Montage du joint sur la butée

## Respecter le sens de montage du joint : lèvres d'étanchéité côté bloc filtrant



Emmancement du bloc filtrant dans la coupelle



Aspect de l'assemblage final

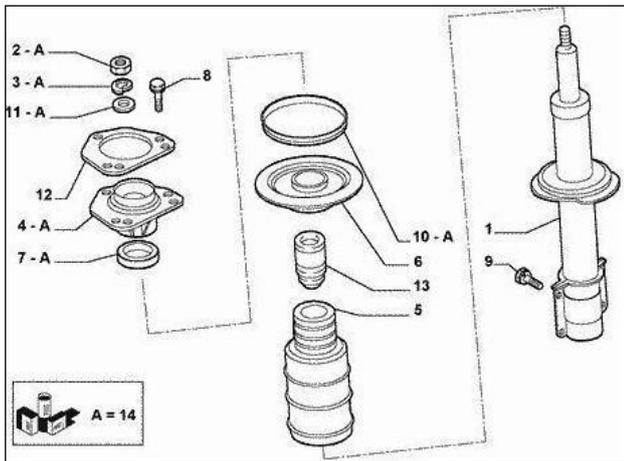


Schéma de montage des pièces



### Recommandations

Respecter les procédures de montage des constructeurs ainsi que les couples de serrage préconisés par le constructeur.

Consulter les applications véhicules sur notre catalogue en ligne : <http://lc.cx/catalog-ra>



Flashez ce QR Code pour retrouver notre catalogue en ligne.

**RESPECTEZ LES PRÉCONISATIONS  
DU CONSTRUCTEUR DU VÉHICULE !**

©NTN-SNR ROULEMENTS

Le contenu de ce document est soumis au copyright de l'éditeur et de sa reproduction, même partielle, est interdite sans autorisation. Malgré le soin apporté à la réalisation de ce document, NTN-SNR Roulements décline toutes responsabilités pour les erreurs ou omissions qui auraient pu se glisser et pour les pertes ou dommages directs ou indirects découlant de son utilisation.

